

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	26 juin 2020	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	26 juin 2020	En exercice : 50 Présents : 46 Votants : 48

Séance du 2 juillet 2020

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le jeudi 2 juillet deux mille vingt à dix-neuf heures, dans les salons de l'Hôtel de Ville, à JOIGNY, sous la présidence de M. Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS :

M. Claude GRUET, M. Philippe PETIT, Mme Florence SYLVESTRE, Mme Catherine DECUYPER, Mme Evelyne TRESCARTES, M. Yannick VILLAIN, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Cyril HAGHEBAERT, Mme Christine LEMOINE, M. Claude SCIBOZ, M. Jean-Pierre BARRET, M. Marc FAYADAT, M. Patrice CHASSERY, M. Dominique AUBERGER, M. Gérard VERGNAUD, M. Nicolas SORET, Mme Frédérique COLAS, M. Enguerrand DANIEL-TRÉLIN, M. Richard ZEIGER, Mme Linda GUEDJALI, M. Mohammed BELKAID, Mme Bernadette MONNIER, M. Bernard MORAINÉ, Mme Murielle LE ROY, M. Jean-Yves MESNY, Mme Françoise DEPARDON, M. Eric APFFEL, Mme Anne MIELNIK-MEDDAH, M. Hassan LARIBIA, M. Christophe DELAUNAY, M. Nicolas DEILLER, Mme Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU, M. Laurent CHAT, M. Éric GALLOIS, M. Lionel BOUTIN, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, Mme Sylvie BLANC, M. Alain PETER, M. Bernard DUGOURGEOT, M. Jean-Jacques CARCANADE, Mme Isabelle CLAUDET, M. Didier MIGNON, M. Frédéric MORISOT, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN, M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT

ETAIENT ABSENTS :

Mme Laurence MARCHAND (procuration à Mme Frédérique COLAS)
Mme Sophie CALLÉ (procuration à M. Christophe DELAUNAY)

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Enguerrand DANIEL-TRÉLIN

Objet : approbation du compte administratif du budget annexe « ordures ménagères », exercice 2019

Envoyé en préfecture le 09/07/2020

Reçu en préfecture le 09/07/2020

Affiché le 9 JUL. 2020

ID : 089-248900938-20200709-FIN_2020_19-DE

Objet : approbation du compte administratif du budget annexe « ordures ménagères », exercice 2019

Le Compte Administratif du **budget annexe « ordures ménagères »** est exposé au Conseil Communautaire, par chapitre pour la section de fonctionnement et d'investissement.

Conformément à la législation en vigueur, Monsieur Nicolas SORET, Président de la Communauté de Communes du Jovinien, **quitte la séance** pour le vote de ce Compte Administratif. Mme Catherine DECUYPER, Vice-Présidente, a été désignée pour présider lors du vote du compte administratif.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion,

Vu la délibération du 4 avril 2019, n° FIN/2019/39 relative au vote du budget annexe « ordures ménagères » 2019,

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du Compte Administratif du Président et du Compte de Gestion du trésorier de Joigny,

Vu la réunion du bureau communautaire et du conseil des maires en date du 25 juin 2020,

Le conseil communautaire,

Après avoir délibéré,

POUR : 45

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 4 (Mmes Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU et Sophie CALLÉ et Mrs Nicolas DEILLER et Christophe DELAUNAY)

- **ADOpte** le Compte Administratif de l'exercice 2019 tel qu'il est annexé à la présente délibération et arrêté comme suit :

. synthèse du compte administratif du **budget annexe « ordures ménagères »** :

Libellés	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		409 046,07		166 357,08		575 403,15
Opérations de l'exercice	2 808 102,23	2 543 380,59	256 716,21	308 534,92	3 064 818,44	2 851 915,51
Totaux	2 808 102,23	2 952 426,66	256 716,21	474 892,00	3 064 818,44	3 427 318,66
Résultat de clôture 2019 sans les restes à réaliser	144 324,43		218 175,79		362 500,22	
Restes à réaliser			238 082,00		238 082,00	
Résultats définitifs 2019	144 324,43		-19 906,21		124 418,22	

- **AUTORISE** le président ou son représentant à signer toutes les pièces administratives relatives à ce compte administratif 2019 du budget annexe « ordures ménagères ».



Pour copie conforme,
Le Président

Nicolas SORET

Envoyé en préfecture le 09/07/2020

Reçu en préfecture le 09/07/2020

Affiché le 9 JUL. 2020

ID : 089-248900938-20200709-FIN_2020_19-DE